

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4408

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Grand projet de ville (GPV) des Minguettes - Desserte de l'îlot Bourdarias - Individualisation d'autorisation de programme pour les travaux

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Flaconnèche

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4408**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Vénissieux

objet : **Grand projet de ville (GPV) des Minguettes - Desserte de l'îlot Bourdarias - Individualisation d'autorisation de programme pour les travaux**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2004-2180 en date 18 octobre 2004, le Conseil a approuvé :

- le lancement des études en vue de la création d'une voirie de desserte de l'îlot Bourdarias à Vénissieux,
- le mode de réalisation de ce projet par voie de mandat,
- l'individualisation d'une autorisation de programme partielle de 180 000 € pour le financement des études préalables, de la maîtrise d'œuvre et de la rémunération du mandataire.

Cette voie nouvelle, qui assurera la liaison entre les actuelles rues Komarov et de la division Leclerc, améliorera la desserte de l'îlot Bourdarias sur lequel est réalisé un parc d'activités dans le cadre de la zone franche urbaine (ZFU).

L'opération est inscrite dans la convention signée en mai 2005 avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

La phase études est achevée et a abouti à la rédaction du dossier de consultation des entrepreneurs par le maître d'œuvre.

Le projet comprend la création d'une voirie de desserte ainsi que d'un mail paysagé. Il sera réalisé en mandat par l'Opac du Rhône choisi après mise en concurrence.

Le coût global prévisionnel de l'opération, incluant la rémunération du maître d'œuvre et du mandataire, s'élève à 830 000 € TTC avec le plan de financement suivant :

- Anru	116 000 €
- région Rhône-Alpes	110 000 €
- Communauté urbaine	604 000 €

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme le 27 août 2007 et du Bureau le 17 septembre 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de desserte de l'îlot Bourdarias à Vénissieux pour un coût global prévisionnel de 830 000 € TTC avec le plan de financement suivant :

- Anru 116 000 €,
- région Rhône-Alpes 110 000 €,
- Communauté urbaine 604 000 €.

2° - Autorise monsieur le président à solliciter les subventions au taux maximum auprès de l'Anru et de la Région.

3° - L'autorisation de programme individualisée pour l'opération n° 967 - Vénissieux Ilot Bourdarias est complétée pour un montant de 650 000 € en dépenses et 226 000 € en recettes selon l'échéancier prévisionnel de crédits suivant :

- en dépenses :
 - . 2008 : 250 000 €,
 - . 2009 : 400 000 €,
- en recettes :
 - . 2009 : 226 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,